

Développer la formation professionnelle continue dans son entreprise par le plan de développement des compétences



Domaine : Gestion des carrières

Identification catalogue : 3301

Public concerné : Responsables RH, Responsables formation

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître le cadre réglementaire actuel afin de produire un plan de développement des compétences efficient au service de la stratégie de l'entreprise. Optimiser les sources de financement dans le respect des droits et des obligations du salarié et de l'employeur

PROGRAMME ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître le cadre réglementaire actuel

- Décrire les réformes récentes en matière de formation (lois de 2014 et 2018)
- Connaître les principes de la formation professionnelle
- Inclure les partenaires sociaux dans sa politique de formation

Structurer la collecte des besoins en formation

- Mettre en pratique une revue du personnel en lien avec sa GPEC
- Evaluer la performance de ses collaborateurs par les entretiens individuels d'objectifs et les entretiens professionnels - Développer les compétences par la formation
- Rappeler les outils d'aide à la définition de son projet de développement des compétences : le Conseil en Evolution Professionnelle, le bilan de compétences

Identifier les principes de la formation professionnelle et lister les actions concourant au développement des compétences

- Indiquer la notion de formation professionnelle tout au long de la vie
- Rechercher l'égalité d'accès à la formation - Inclure les populations ciblées
- Distinguer les 4 catégories d'actions de développement des compétences : la formation, le bilan de compétences, la VAE, l'alternance
- Implanter la notion de qualité dans ses actions de formation (DATADOCK, QUALIOPI)

Distinguer les principaux dispositifs de financement externes complémentaires de la prise en charge par l'entreprise

- Expliquer, alimenter, utiliser et gérer le Compte Personnel de Formation
- Recommander le dispositif de transition professionnelle pour certains projets de réorientation de carrière
- Associer le dispositif PRO A à la population concernée

Créer concrètement un plan de développement des compétences

- Elaborer le plan de développement des compétences et son contenu
- Déterminer les bénéficiaires du plan de développement des compétences
- Expliquer le statut du salarié en formation
- Mettre en œuvre et suivre dans le temps les actions de développement des compétences

Distinguer les obligations financières de l'employeur en matière de formation

- Identifier les obligations légales
- Connaître le rôle de France Compétences
- Distinguer les obligations conventionnelles et les versements volontaires

Gérer et piloter le plan de développement des compétences au fil du temps

- Gérer la formation en mode projet
- Piloter la formation tout au long de l'année

TECHNIQUES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES POSSIBLES

- Formation en distanciel à l'aide de l'outil ZOOM fourni par nos soins
- Les supports de cours au format PDF sont disponibles sur le padlet dédié à chaque formation
- Travail en sous-groupes, mise en commun, méthodes pédagogiques découverte et interrogative
- Supports de travail de groupe partagés en ligne (mindomo, docs, sheets, slides, drawings)
- Outils pédagogiques NTIC (en fonction des formations) : Tagul, scrumbl, xmind, answergarden, learningapps, ...)
- Productions de supports pour utilisation professionnelle ultérieure
- Quiz type Kahoot

EVALUATIONS

Toutes les formations dispensées par ADOUR RH comportent 4 niveaux d'évaluation à chaud :

- Evaluation diagnostic : permet d'identifier les pré-acquis et les représentations initiales.
- Evaluation formative : la session de formation est ponctuée à la fin de chaque séquence d'une évaluation formative ayant pour objectif de situer la progression de l'apprenant par rapport à l'objectif donné.
- Evaluation sommative : dresse un bilan des connaissances et des capacités de l'apprenant à l'issue de la formation
- Evaluation de la satisfaction du participant : permet à l'apprenant de s'exprimer sur l'organisation de la formation, son ressenti quant à la mise en œuvre des compétences transférées.

ENCADREMENT

Toutes nos formations sont dispensées par Xavier Lespinasse, enseignant et formateur diplômé. Tout son parcours et ses expériences en formation et en ressources humaines sont à retrouver au début de ce catalogue et sur le site internet de Adour-RH

Vous pouvez télécharger cette fiche, l'imprimer ou la retrouver sur notre site internet !

Pour plus de renseignement sur la formation et les modalités de réservation rendez vous sur : adour-rh.com



**28 heures à répartir en
4 journées de 7 heures**



**Découvrez les tarifs et les
solutions de mutualisation
à la fin du catalogue**



**Formation entièrement à distance pour
les écoles et CCI, présentiel possible
sur demande pour les entreprises**